



BULLETIN D'INSCRIPTION AU FOYER DES JEUNES DE TILLY-SUR-SEULLES 2021-2022



ACEL Charles Hervieu
JEUNES DE MONDAYE

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : **Classe et école :**

COORDONNÉES DES PARENTS

M. / Mme (nom et prénom) :

Adresse e-mail :

Téléphone :

Adresse postale :

Nous inscrivons notre fils/fille au foyerⁱ.

Notre fils/fille souhaite être préparé(e) à la profession de foi et/ou à la confirmation durant cette année au Foyer : OUI NON

Nous autorisez-vous à utiliser à des fins non commerciales les photos de votre (vos) enfant(s) prises dans le cadre du foyer ? OUI NON

Nous autorisez-vous à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de blessures ou problèmes nécessitant une intervention médicale. OUI NON

Ci-joint un chèque de.....euros à l'ordre de l' « ACEL Charles Hervieu » pour la **participation aux fraisⁱⁱ (cochez la case) :**

- 45 € par enfant (seul) inscrit au foyer**
- 35 € par enfant si vous avez plusieurs enfants inscrit au foyer.**

Fait à Le/...../...../

Signature des parents

ⁱ Merci de nous signaler si votre enfant suit un traitement médical, ou s'il a un régime alimentaire particulier.

ⁱⁱ Ces frais ne couvrent pas l'ensemble des dépenses d'année (goûters, matériel pédagogique, chauffage, dîners hebdomadaires...) : l'Association Culturelle Éducative et de Loisir Charles Hervieu – dont le siège est à l'abbaye de Mondaye – porte toutes ces dépenses grâce à ses bienfaiteurs.